

RÈGLEMENT N° 2016-373

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 – AGRANDISSEMENT DE LA ZONE COMMERCIALO-INDUSTRIELLE 2007-1 CI DANS LE SECTEUR GALLIX

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles, à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007 adoptait son règlement n° 2007-103 intitulé « Règlement de zonage »;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender ledit règlement de zonage afin d'agrandir la zone commercialo-industrielles 2007-1 CI à même une partie de l'actuelle zone forestière 2022-1 F dans le secteur Gallix;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère Élisabeth Chevalier pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 24 octobre 2016;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-103 intitulé « Règlement de zonage »;
3. Le règlement n° 2007-103 est modifié afin d'agrandir la zone commercialo-industrielle 2007-1 CI à même une partie de l'actuelle zone forestière 2022-1 F dans le secteur de Gallix;
4. La zone 2007-1 CI est agrandie à partir d'une partie des terres du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, le tout tel qu'illustré au plan en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante;
5. L'extrait du plan de zonage n° 2704 tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du règlement de zonage est joint en annexe B du présent règlement pour en faire partie intégrante;
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
 - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 26 septembre 2016
 - **AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PUBLIÉ** le 5 octobre 2016
 - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 19 octobre 2016
 - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 24 octobre 2016
 - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 14 novembre 2016
 - **RÈGLEMENT RÉPUTÉ CONFORME** le 23 décembre 2016
 - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 5 janvier 2017
 - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 11 janvier 2017
 - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 5 janvier 2017

(signé) Réjean Porlier, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME

Greffière

ANNEXE A
PLAN



Sept-Iles- 97007

Producteur: Mathieu Archambault
Date: 30/08/2016

ANNEXE « A »

1:2500

